LE CANADA

Ottawa, 24 Novembre 1883

NOTES POLITIQUES

La pétition du comité des manufactures a été transmise par l'honorable ministre de l'Intérieur à l'honorable ministre de la Justice, lequel décidera sur la demande d'utiliser le carré Anglesea pour la construction des manufactures.

M. G. W. Ross, député de Middlesex-ouest dans la chambre des communes, remplace l'honorable M. Adam dans le cabinet d'Ontario. Il se présentera dans le comté de Middlesex ouest dont le siège est en ce moment vacant pour la législature provinciale.

Huit élections restent encore à faire dans la province d'Ontario : six pour la législature provinciale et deux pour les Communes. Les conservateurs prétendent remporter la victoire dans six divisions électorales. De sorte qu'il n'en resterait que deux à nos adversaires.

Les agents électoraux de M. Mowat sont de nouveau à l'œuvre dans le district d'Algoma. Le bruit circule que le député d'Algoma, M. Lyons, ne voulant pas permettre qu'une enquête devant la cour dévoile les turpitudes dont ses partisans se sont rendus coupables dans la dernière élection, préfère donner sa démission. Il désire cependant siéger pendant au moins une session et retirer son indemnité parlementaire. Dans ce but l'officier-rapporteur a reçu instruction de ne pas publier le rapport de l'élection maintenant.

La situation se complique à Portage du Rat, entre les autorités du Manitoba et d'Ontario. Un writ d'*habeas corpus* vient d'être émané pour la mise en liberté du chef de police Creighton, emprisonné à Portage du Rat par les constables spéciaux de M. Mowatt, pendant qu'il était dans l'exécution de ses devoirs.

Le brigadier Burden, le chef des agents de Mowatt, avoue ouvertement l'intention de son maître de garder le territoire d'Algoma en dépit des lois provinciales et fédérales Il ne se cache pas non plus d'avoir donné à ses hommes les ordres d'employer la violence contre ceux qui leur résisteraient.

PETITES NOTES

Le marquis et la marquise de Lansdowne seront invités à assister aux fêtes du carnaval, cet hiver, à Montréal.

L'honorable juge Plamondon et sa famille ont failli être empoisonnés, à Arthabaskaville, par des exhalaisons de gaz

Lee compagnies de chemin de fer sont enfin venues à une entente au sujet de la traverse de la rue Queen à Toronto.

Les liquidateurs nommés pour règler les affaires de la compagnie d'imprimerie du *Temps*, à Montréal, ont constaté que le passif était de $60,000.

Les directeurs du chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New-York se réuniront à Ottawa le 4 décembre prochain, afin de donner le contrat pour la construction de leur chemin depuis Ottawa jusqu'à Morrisburg.

Sir John Hawley Glover vient d'être nommé gouverneur de Terre neuve par le gouvernement impérial. Il a déjà occupé cette charge en 1876.

Il est question de réorganiser l'escadron de cavalerie de Portage la Prairie. Les accoutrements sont à Winnipeg. Le ministre de la milice a donné sa permission.

Le *Nord* donne sur sa première page une magnifique gravure de la fabrique de papier Rolland, à St-Jérôme. Cet établissement est le plus considérable de son genre en Canada.

Un incendie a dévoré, ce matin, les grands moulins à farine de Guelph, Ont. Les pompiers ont à grande peine empêché le feu de faire de plus grands ravages dans la ville.

M. A. Gobeil agit comme secrétaire du département des travaux publics, pendant l'absence du secrétaire, M. Ennis en ce moment à Sarnia pour affaires concernant le département.

Il circule à Londres les plus étranges rumeurs au sujet de prétendus complots dirigés contre la reine. Ces derniers auraient l'intention, paraît-il, de faire sauter le château Windsor.

Les élections des officiers de l'association de la presse de Québec viennent d'avoir lieu à Québec. M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*, a été élu vice-président honoraire. Les autres officiers restent les mêmes pour le plus grand nombre,

Le conseil de la poursuite contre O'Donnell a abandonné le point que le meurtre de Carey avait été commis de propos délibéré, et admis aujourd'hui que le prisonnier ne savait probablement pas, avant d'arriver à Cape Town, que Carey était à bord du navire dont il était lui-même un des passagers. Ceci va simplifier beaucoup l'affaire et c'est un commencement de victoire pour la défense.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE L'INSTITUT

(*Suite*)

En 1865, l'arrivée à Ottawa des employés du gouvernement vint donner une impulsion nouvelle au mouvement de prospérité qui s'accentuait tous les jours au sein de l'Institut. Ce fut le commencement de la période si brillante de ses beaux jours. Sa réputation avait déjà envahi tout le pays, on connaissait partout l'Institut canadien-français d'Ottawa, on en parlait ; on lisait au loin les reproductions que publiaient les journaux des conférences qu'on y donnait ; on admirait le programme de ses fêtes dans lesquelles la littérature et les arts étaient si dignement représentés.

Ces succès croissaient d'année en année ; l'activité toujours de plus vaillante des présidents qui se succédaient, le désir, enfin, de pouvoir à un moment donné réunir sous le même toit toutes les sociétés de sociétés de langue françaises établies dans la ville d'Ottawa firent concevoir de mettre à exécution le gigantesque projet de bâtir l'édifice superbe dans lequel nous sommes réunis ce soir, édifice qui est et restera toujours comme un monument en l'honneur du courage, de l'énergie et du dévouement de ceux qui ont réussi à mener cette entreprise à bonne fin, en même temps qu'il fournit une puissante attestation de ce que peuvent produire le travail et l'union animés par le patriotisme.

Vous n'avez certes pas perdu le souvenir, messieurs, de la pompe avec laquelle fut célébrée l'inauguration de cet édifice ? Vous vous souvenez, sans doute, de cette brillante fête à laquelle avait été convié ce que la littérature compte de plus distingué parmi les talents dont le Canada a droit de s'enorgueillir ! véritable tournoi littéraire, unique en son genre, et auquel un certain caractère de famille avoit imprimé le cachet d'une inexprimable suavité.

Cette convention littéraire était le digne couronnement de l'œuvre immense accomplie par nos ainés, et devait être destinée à perpétuer dans l'histoire le souvenir de leur labeur et de leur mérite.

De leurs labeurs, messieurs ! car nous nous tromperions grandement si nous allions croire que les fondateurs de notre Institut, de même que ceux qui ont si puissamment contribué au succès de l'entreprise, ont toujours cheminé au milieu des roses.

Que de difficultés à surmonter au début ! que d'obstacles suscités par la grandeur même de l'œuvre qu'ils avaient conçue ? La Providence qui les protégeait ne leur a certes pas ménagé les épreuves, satellites obligées de tout ce qui doit être beau, vrai et bon.

L'histoire de l'Institut nous fait connaître, messieurs, la somme de sacrifices qu'ont dû s'imposer ces hommes dévoués, pour maintenir leur chère institution à l'abri des fluctuations financières rendues souvent bien mouvementées par les chances du hasard, l'homme d'affaires du bon Dieu.

Aussi, combien d'autres se seraient sentis pris de découragement à la vue du désastre qu'ils eurent à subir quand, en 1862, un immense incendie vint dévorer la presque totalité de leur bibliothèque ainsi que le mobilier qui leur appartenait, les privant, en outre du lieu où ils avaient leurs réunions.

Certes, messieurs, ils ont droit à toute notre reconnaissance, et je le répète, ils sont dignes de voir dans l'histoire perpétuer le souvenir de leur mérite, dont le titre principal néanmoins, est surtout l'excellence des bases sur lesquels il ont assis l'Institut.

La religion, le patriotisme, tels furent en effet, messieurs, les leviers dont ils se servaient pour soutenir la grandeur de l'œuvre qu'ils avaient entreprise.

Exclusivement composé de catholiques sous le contrôle immédiat et efficace du premier pasteur du diocèse, l'Institut offrait un abri tétulaire à la pureté des mœurs des Canadiens qui en faisaient partie, et qui objets de la sollicitude de leurs chefs, puisaient dans le contact journalier, ainsi que dans les enseignements des conférenciers, souvent choisis parmi les membres du clergé, les éléments de principes qui devaient être leur sauvegarde.

Ils avaient, en outre, tellement identifié leur œuvre avec l'amour de la patrie dont nos traditions religieuses constituent l'élement primordial que nous puissions aujourd'hui considérer l'Institut Canadien-français d'Ottawa, comme le symbole de notre patriotisme.

L'idée de sa fondation, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, a germé au sein d'une des assemblées de la société St Jean Baptiste. Cette dernière, était fille à son tour du mouvement patriotique soulevé par le bill de 1849, destiné à indemniser les personnes qui avaient souffert des pertes de propriétés en 1837 – 38. Le souvenir involontairement évoqué de cette douloureuse époque de notre histoire qui a fait couler tant de larmes et brisé tant de nobles cœurs, avait rouvert des blessures mal cicatrisées.

Cet acte de justice de la part du gouvernement, avait eu un grand retentissement dans Ottawa ; les ennemis du nom Canadien-français voulurent insulter nos compatriotes dans ce qu'ils avaient de plus cher. Il s'en suivit une scission absolue entre nos frères et les autres citoyens d'origine étrangère ; la société St-Jean-Baptiste fut formée et ce sont les mêmes hommes dont cette société était composée qui plus tard, créaient l'Institut Canadien.

Le 24 juin, fête nationale des Canadiens-français, fut aussi choisi comme fête patronale de l'Institut et tous les ans, on a pu admirer le spectacle de ces deux sociétes abritées sous le même drapeau, suivant la même bannière et chantant à l'occasion les gloires et l'amour de la patrie.

Unir les Canadiens-français en les groupant autour d'un même centre, réchauffer leur patriotisme, perpétuer leurs traditions, développer leur sentiment national, prodiguer l'instruction populaire en l'insinuant sous une forme facile et agréable, afin de conserver intacte et pure la belle langue que parlaient nos pères, tel a toujours été le but vers lequel l'Institut a dirigé ses efforts.

Appuyé sur de pareils principes, il ne pouvait pas périr, et ces puissants motifs d'existence sont, en outre, pour nous un gage de prospérité pour l'avenir.

Nous avons certes raison d'applaudir aux résultats obtenus jusqu'ici, mais notre tâche n'est pas encore finie.

Lors de la convention littéraire de 1877, l'honorable M. Chauveau, dans l'admirable discours qu'il a prononcé à cette occasion, nous disait : " Votre persévérance jusqu'ici " dans votre noble entreprise vous " a conduits au succès, mais permettez-moi de vous dire, vous " touchez au moment critique où le " plein développement étant obtenu, l'insouciance qui résulte " d'une trop grande confiance peut " tout compromettre."

Les prévisions de notre illustre compatriote ont malheureusement été bien près de se réaliser, mais j'aime à croire que le souffle de l'adversité qui un moment a fait chanceler l'existence de notre Institut n'était pas dû exclusivement au long repos de ses membres, dégénéré en apathie, mais qu'il reconnaissait principalement pour cause, l'état de dépression générale, qui pendant quelques années a menacé d'engloutir le pays tout entier.

Quoiqu'il en soit, et malgré l'état relativement satisfaisant de notre position, il ne faut pas se faire illusion : car bien des choses laissent encore à désirer.

Les efforts qu'il nous faut faire tous les ans pour rencontrer honorablement nos obligations ; une dette considérable et onéreuse suspendue audessus de nos têtes par un cheveu qui chaque année rend plus mince, le temps que l'administration est forcée de consacrer à la surveillance de l'état financier de l'Institut, tout cela paralyse le bien que nous pourrions faire, si nous étions dégagés de ces entraves.

Mais nous pouvons dissiper tous ces nuages, la tâche n'est pas au-dessus de nos forces ; il ne faut que du courage, du zèle et de la persévérance. Nous avons tous ici les mêmes obligations à remplir, nos efforts doivent tendre vers un but commun : le maintien et la prospérité de notre Institut.

(*A suivre*)

LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

On lit dans le *Courrier du Canada* :

Le *Witness* publie un article sur le développement de la nationalité canadienne française au Canada et aux Etats-Unis. Dans la province de Québec, dit-il, l'élément français gagne lentement mais sûrement du terrain sur l'élément anglais et protestant, comme on peut facilement s'en convaincre en consultant les données des recensements faits durant les trente dernières années.

En 1851 les protestants comptaient pour les 16 centièmes de la population ; en 1861, les 15 centièmes ; en 1871, les 14.4 centièmes ; et en 1881 il ne formaient plus que les 13.8 pour cent.

Les protestants ont presque complètement disparu des comtés de Rouville, de Beauharnois, des Deux Montagnes, où ils étaient en bon nombre il y a trente ans. Dans les cantons de l'Est, il est très commun de voir des Canadiens-français acheter les propriétés des Anglais, de sorte que petit à petit les townships passent entre les mains des Français ; le même état de choses se produit dans le Maine, le New Hampshire, le Vermont, l'est d'Ontario et le Nord-est de l'Etat de New Yord.

Le *Witness* attribue cet accroissement prodigieux de l'influence française au développement énorme de notre population Il est en effet deux à trois fois plus considérable que celui des autres nations de la confédération ; ce qui fait dire au même journal que cette force d'expansion et de croissance de la race française, rend fort problématique l'établissement d'une grande et unique nation canadienne.

C'EST LE TEMPS !

Oui, c'est le temps. Inutile de retarder ! Sacrifiez deux jours s'il le faut, mais allez-y sans faute si vous voulez des pelleteries de première classe, faites dans les derniers goûts et à bon marché. La dépense d'un voyage n'est rien quand il s'agit de l'achat d'un capot, manteau ou set en fourrures. En allant là où il y a le plus grand assortiment, le meilleur choix, les meilleures qualités, les goûts les plus nouveaux et de l'ouvrage garanti, on est toujours sûr d'économiser son temps et son argent.

Les Messieurs du Clergé, sont spécialement invités de venir voir nos capots en mouton de Perse, de Russie, Bokhara, chien de Mer, loup de Russie, casques en loutre de Mer, loutre Canadienne, mouton de Perse, de Russie, en Seal, etc. etc. Tous ces articles sont faits à notre maison et nous nous faisons fort de les livrer sur mesure sous quelques heures d'avis.

Aux Dames. Nous disons que nous avons le plaisir de pouvoir leur offrir le plus beau choix possible en manteaux, casques et manchons en Seal, Mouton de Perse, Alaska, Loutre, Lièvre de Russie, etc. Nos collets et collerettes noirs, et garnitures en fourrures, confectionnés par nous-mêmes avec les meilleures peaux, ne sont pas égalés par la beauté, le fini et le bas prix.

Avez-vous des pelleteries changées de couleurs, passées de modes, apportez-nous les, et nous vous les mettrons aussi belles, aussi brillantes que qand elles étaient neuves et formées dans les derniers patrons.

Nous sommes agents pour la vente des robes de fourrure, de la Compagnie du Nord-Ouest, c'est vous dire que nous avons le plus grand assortiment de robes et que nos prix sont très bas.

CHS. DESJARDINS et Cie.,
637, rue Ste-Catherine, Montréal,
à l'enseigne des 3 Chevreux.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier ; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède ; " Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur. " Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour operer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de menvoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avéc facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remede pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleures résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation a ce remède.

Votre tout dévoué,
REVD. D. GOOHUE,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essaie de votre Arnica et liniment d'huile La première application me donna un soulagement immedia , et maintenant je suis capabla d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,
W, H. DICKISON,
218 rue St. Constant, Montréal.
En vente chez G. D. DACIER, rue Sussex, Ottawa.

A Louer ou à Vendre.

A LOUER—Chambres bien meublées. No. 216 rue Maria. Prix modérés

BUREAU D'ARPENTEUR.

Paul T. C. Dumais, Arpenteur de la province de Québec et de la Puissance tient un bureau à Hull, sur le chemin de la Gatineau, à la disposition des colons et du général

12 Novembre 1883 3m

DEMANDES.

ON DEMANDE—Un jeune homme pouvant prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser au No. 155, rue Sparks.

DEMANDE — Un forgeron pour voiture Ouvrage à l'année. S'adresser à P. M. DORVAL, Dorval viâ Lachine.

DEMANDÉ—De l'ouvrage par un homme actif pouvant avoir soin d'un cheval, vache ou jardin. S'adresser J. F., bureau du "Canada."